

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2016

L'an deux mil seize, le 19 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de Guimiliau, dûment convoqué le 06 mai, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

Présents : Chantal Harel – François Riou – Michel le Gall – Stéphane Quillévéré – Rachel Réault – Nathalie Pichot – Amandine Carn – Olivier Pellicant – Romuald Lecoq – Sophie Fagot – Denis Pouliquen – Anyvonne Lostanlen – Anne Marie Girard

Absent excusé : Alexandre CAMPAGNE (pouvoir à Olivier PELLICANT)

Secrétaire de séance : Rachel Réault

Le compte rendu de la séance du 1^{er} avril est approuvé à l'unanimité.

1- **Attribution du marché pour l'aménagement de la liaison piétonne – D2016-05-001** :

Monsieur le Maire indique que la Commission des travaux réunie les 3 et 11 mai a retenu :

- LOT 1 (voirie / réseaux) : Entreprise COLAS pour 124.998,90 € HT
- LOT 2 (maçonnerie / engazonnement) : Entreprise GOGé pour 4.442 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le marché pour les 2 lots. Le commencement des travaux est fixé au 13 juin 2016. La première réunion de chantier est prévue le 27 mai.

2- **Vote des subventions 2016 – D2016-05-002**

Associations	Subvention accordée	
CAL	25000 + 1.200 (animateur foot)	
Comité des Fêtes		1.500
Société de chasse		250
As Domicile		200
Cantine St Jo		7.000
Foot		300
Anciens combattants		250
Sprev		1.400
Prévention routière		20
Apel St Jo	21.50 x 144 élèves	3.100
Diwan	1 élève	200
F.N.A.T.H.		20
Association Recherche Travail		50
Association 7 Calvaires		1.500
Orgues		40
Association Agriculteurs Bassins de l'Elorn		20
Donneurs de sang		30
Croix Rouge		50
Enclos en Musique		250
Coll'Arco		50
Notre Dame Victoire (classe spécialisée)	1 élève	200

Monsieur le Maire rappelle également le versement d'une cotisation pour l'adhésion à l'Association des Maires du Finistère, l'Association des Maires Ruraux, le FAI et le CAUE.

Le Conseil valide le vote de ces subventions sachant que les Présidents d'associations ne prennent pas part au vote.

- 3- **JURES D'ASSISES 2016** : Le nom d'Alain PAYEN, domicilié à Kerpont est tiré au sort parmi la liste d'électeurs de la Commune.

- 4- **SIVU INCENDIE** :
 - **SAINT THEGONNEC – D2016-05-003** : Vu l'arrêté préfectoral du 30 mars 2016 qui prévoit la dissolution du SIVU du Centre de secours et de lutte contre l'incendie de St Thégonnec dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, le Conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette dissolution qui sera effective à l'issue des opérations comptables d'apurement de l'actif et du passif.
 - **LANDIVISIAU – D2016-05-004** : Vu l'arrêté préfectoral du 30 mars 2016 qui prévoit la fusion du SIVU du centre de secours de Landivisiau et de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau au 1^{er} janvier 2017, le Conseil, à l'unanimité, ne donne pas d'avis favorable à cette fusion.

- 5- **QUESTIONS DIVERSES** :
 - **CCPL** : Lors d'un séminaire le 30 avril dernier, la CCPL a précisé les actions futures menées et les impacts financiers : mise en place du Plan Local d'urbanisme Intercommunal, la GEMAPI (gestion en milieu aquatique), le rattachement des syndicats d'eau et assainissements.
 - **Concours des maisons fleuries** : les inscriptions des particuliers sont à faire en Mairie avant le 10 juin.
 - **Illumination du Calvaire** : 5 – 6 et 7 août.
 - Passage du TRO BREIZH le 5 août pour la viste de l'Enclos et un pique nique sur Guimiliau ;
 - **Frelons asiatiques** : des nids primaires ont été repérés sur la Commune, centre bourg notamment dans des abris de jardin, avancées de toiture.
 - La parole est donnée à Jean Crenn en fin de réunion qui souhaite intervenir sur un incident relatif à la circulation rue des Bruyères pour rejoindre la rue du Calvaire : les automobilistes qui débouchent de la rue des Bruyères ne regardent pas les véhicules et vélos venant de leur droite.
 - L'ordre du jour étant clos, le Maire lève la séance à 20 H 15.